

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2017-06-19

Date de révision: 2022-04-05 update 01/13/2023

Remplace la fiche: 2019-07-31

Version: 2.1

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : 2K DTS Filler Medium Gray  
Code du produit : 3684262 / REZ934

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Finition d'automobile

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

Peter Kwasny GmbH  
96 Heibronner Str.  
Gundelsheim, 74831 - Allemagne  
T 49(0) 6269-95-20

##### Distributeur

Peter Kwasny Inc.  
62-64 Enter Lane  
Islandia, NY 11749  
T 1-844-726-6330 (toll free North America)

##### Distributeur

Peter Kwasny Spraypaint Canada Inc  
40 University Avenue, Suite 904  
Toronto, ON M5J 1T1

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 352-323-3500 (24 heures / 7 jours par semaine)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Flam. Aerosol 1  
Press. Gas (Liq.)  
Skin Irrit. 2  
Eye Irrit. 2A  
Skin Sens. 1  
Carc. 2  
Repr. 2  
STOT SE 3  
STOT RE 2  
Asphy simple

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) : Danger

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Mentions de danger (GHS)	: Aérosol extrêmement inflammable Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer somnolence ou des vertiges Susceptible de provoquer le cancer Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Peut déplacer de l'oxygène et causer une suffocation rapide.
Conseils de prudence (GHS)	: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Oxyde de diméthyle	Oxyde de diméthyle Éter diméthílico / Éther méthylique / diméthyl éther	n° CAS: 115-10-6	15 – 40
Acétate de n-butyle	Acétate de n-butyle acétate de n-butyle	n° CAS: 123-86-4	5 – 10
Acétone	Acétone Diméthylcétone / propan-2-one	n° CAS: 67-64-1	5 – 10
Xylène, isomères mixtes, purs	Xylène, isomères mixtes, purs Xylène : mélange d'isomères / Xylène (mélange d'isomères) / Xylène / xylène	n° CAS: 1330-20-7	5 – 10
Dioxyde de titane	Dioxyde de titane C.I. 77891 / C.I. Pigment White 6 / Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) / CI 77891 / Titanium(IV) oxide / C.I. Pigment White 7 / Pigment White 6 / Titanium dioxide nanoparticles / Titanium oxide / Titanium dioxide(2)	n° CAS: 13463-67-7	3 – 7
Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle homopolymérisé	Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle homopolymérisé 1,6-Diisocyanatohexane homopolymer / Hexamethylene diisocyanate, oligomers / Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer / Isocyanic acid, hexamethylene ester, polymers / Hexamethylene diisocyanate polymer / HDI polyisocyanate / Poly(hexamethylene diisocyanate) / Polymeric hexamethylene diisocyanate / HDI oligomers / HDI oligomers, isocyanurate	n° CAS: 28182-81-2	1 – 5
Polymère bisphénol A-épichlorohydrine	Polymère bisphénol A-épichlorohydrine Bisphénol A-épichlorohydrine polymère / produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorohydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	n° CAS: 25068-38-6	1 – 5
Méthylisoamylcétone	Méthylisoamylcétone 5-Méthylhexane-2-one / 5-Methyl-2-hexanone / isoamylméthylcétone / 5-méthylhexan-2-one	n° CAS: 110-12-3	1 – 5
Ethylbenzène	Ethylbenzène Benzene, ethyl- / Phenylethane / ETHYLBENZENE	n° CAS: 100-41-4	1 – 5
Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle	Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	n° CAS: 108-65-6	1 – 5
Oxyde de zinc	Oxyde de zinc Zinc (oxyde de) / Oxyde de zinc / oxyde de zinc	n° CAS: 1314-13-2	0,5 – 1,5

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne PAS provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. des vapeurs irritantes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.
Danger d'explosion	: Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des contenants clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Supprimer toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Protéger les contenants de tout dommage physique. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 2K DTS Filler Medium Gray

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Oxyde de diméthyle (115-10-6)

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Acétate de n-butyle (123-86-4)

###### USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	n-Butyl acetate
ACGIH OEL TWA [ppm]	50 ppm (Butyl acetates, all isomers)
ACGIH OEL STEL [ppm]	150 ppm (Butyl acetates, all isomers)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Eye & URT irr
Référence réglementaire	ACGIH 2020

###### USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	n-Butyl-acetate
OSHA PEL (TWA) [1]	710 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) [2]	150 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

###### USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

IDLH [ppm]	1700 ppm (10% LEL)
------------	--------------------

###### USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

NIOSH REL (TWA)	710 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL TWA [ppm]	150 ppm
NIOSH REL (STEL)	950 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL STEL [ppm]	200 ppm

##### Acétone (67-64-1)

###### USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA [ppm]	250 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	500 ppm
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme

###### USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition

BEI (BLV)	25 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
-----------	--

###### USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL (TWA) [1]	2400 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) [2]	1000 ppm

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Acétone (67-64-1)</b>	
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
IDLH [ppm]	2500 ppm (10% LEL)
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA)	590 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL TWA [ppm]	250 ppm
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme
<b>USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition</b>	
BEI (BLV)	1,5 g/g créatinine Parameter: Methylhippuric acids - Medium: urine - Sampling time: end of shift
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Xylenes (o-, m-, p-isomers)
OSHA PEL (TWA) [1]	435 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) [2]	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
<b>Dioxyde de titane (13463-67-7)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Titanium dioxide
ACGIH OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: LRT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme
Référence réglementaire	ACGIH 2020
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Titanium dioxide (Total dust)
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m <sup>3</sup> (total dust)
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
IDLH	5000 mg/m <sup>3</sup>
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA)	2,4 mg/m <sup>3</sup> (CIB 63-fine) 0,3 mg/m <sup>3</sup> (CIB 63-ultrafine, including engineered nanoscale)
<b>Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle homopolymérisé (28182-81-2)</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
<b>Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Méthylisoamylcétone (110-12-3)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH OEL TWA [ppm]	20 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	50 ppm
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
OSHA PEL (TWA) [1]	475 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) [2]	100 ppm
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA)	240 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL TWA [ppm]	50 ppm
<b>Ethylbenzène (100-41-4)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH catégorie chimique	Cancérogène animal confirmé avec une pertinence inconnue pour les humains.
<b>USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition</b>	
BEI (BLV)	0,15 g/g créatinine Parameter: Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Ethyl benzene
OSHA PEL (TWA) [1]	435 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL (TWA) [2]	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1 OSHA Annotated Table Z-1
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
IDLH [ppm]	800 ppm (10% LEL)
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA)	435 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL TWA [ppm]	100 ppm
NIOSH REL (STEL)	545 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL STEL [ppm]	125 ppm
<b>Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Zinc oxide
ACGIH OEL TWA	2 mg/m <sup>3</sup> (respirable particulate matter)
ACGIH OEL STEL	10 mg/m <sup>3</sup> (respirable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Metal fume fever
Référence réglementaire	ACGIH 2021



# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Zinc oxide
OSHA PEL (TWA) [1]	5 mg/m <sup>3</sup> (fume) 15 mg/m <sup>3</sup> (total dust) 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
IDLH	500 mg/m <sup>3</sup>
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA)	5 mg/m <sup>3</sup> (dust and fume)
NIOSH REL (STEL)	10 mg/m <sup>3</sup> (fume)
NIOSH REL (Ceiling)	15 mg/m <sup>3</sup> (dust)

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

<b>Protection des mains:</b>
Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques
<b>Protection oculaire:</b>
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Porter un vêtement de protection approprié
<b>Protection des voies respiratoires:</b>
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Gris.
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: < -18 °C (-0.4 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,96 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières oxydantes. Acides. Alcalis.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. des vapeurs irritantes.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

#### Oxyde de diméthyle (115-10-6)

CL50 inhalation rat	164000 ppm/4h
---------------------	---------------

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>	
ATE CA (gaz)	164000 ppmv/4h
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
DL50 orale rat	10768 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 17600 mg/kg
CL50 inhalation rat	0,74 mg/l/4h
ATE CA (orale)	10768 mg/kg de poids corporel
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
DL50 orale rat	5800 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg
CL50 inhalation rat	76 mg/l air Animal: rat, Animal sex: female, 95% CL: 65,2 - 88,4
ATE CA (orale)	5800 mg/kg de poids corporel
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4350 mg/kg
CL50 inhalation rat	29,08 mg/l/4h
ATE CA (orale)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	1700 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h
<b>Dioxyde de titane (13463-67-7)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 425 (Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure), Guideline: EPA OPPTS 870.1100 (Acute Oral Toxicity)
CL50 inhalation rat	5,09 mg/l/4h
ATE CA (vapeurs)	5,09 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	5,09 mg/l/4h
<b>Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle homopolymérisé (28182-81-2)</b>	
DL50 orale rat	> 2500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: other:
CL50 inhalation rat	18500 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 1 h)
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	18,5 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)</b>	
DL50 orale rat	11400 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal))
DL50 cutanée lapin	20 ml/kg (Toxnet)
ATE CA (orale)	11400 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	23200 mg/kg de poids corporel
<b>Méthylisoamylcétone (110-12-3)</b>	
DL50 orale rat	> 3200 mg/kg
DL50 cutanée lapin	10 ml/kg
CL50 inhalation rat	17,8 mg/l (Exposure time: 6 h)
ATE CA (cutané)	10000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	17,8 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h
<b>Ethylbenzène (100-41-4)</b>	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15400 mg/kg
CL50 inhalation rat	17,4 mg/l/4h
ATE CA (orale)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	15400 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	17,4 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h
<b>Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)</b>	
DL50 orale rat	8532 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg
CL50 inhalation rat	19,596 mg/l 4 h
ATE CA (orale)	8532 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	19,596 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h
<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 inhalation rat	> 5700 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 4 h)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable
<b>Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)</b>	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	15 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	100 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
<b>Ethylbenzène (100-41-4)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	Preuves de cancérogénicité
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
LOAEL (animal/femelle, F0/P)	11298 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Remarks on results: other:Generation not specified (migrated information)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle homopolymérisé (28182-81-2)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Méthylisoamylcétone (110-12-3)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EPA OPP 82-1 (90-Day Oral Toxicity)
<b>Ethylbenzène (100-41-4)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	75 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)
<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	75 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	31,52 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé
<b>2K DTS Filler Medium Gray</b>	
Vaporisateur	Aérosol
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>	
CL50 - Poisson [1]	> 4,1 g/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [semi-static])
CE50 - Crustacés [1]	> 4,4 g/l Test organisms (species): Daphnia magna
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
CL50 - Poisson [1]	100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 - Poisson [2]	17 – 19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
CL50 - Poisson [1]	4,74 – 6,33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	10294 – 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 - Poisson [2]	6210 – 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 - Crustacés [2]	12600 – 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
LOEC (chronique)	> 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	≥ 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	13,4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	3,82 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CL50 - Poisson [2]	2,661 – 4,093 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 - Crustacés [2]	0,6 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Gammarus lacustris)
LOEC (chronique)	3,16 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	> 1,3 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '56 d'
<b>Dioxyde de titane (13463-67-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	155 mg/l Test organisms (species): other:Japanese Medaka
CE50 - Crustacés [1]	19,3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l Test organisms (species):
CE50 - Crustacés [2]	27,8 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
LOEC (chronique)	5 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	≥ 2,92 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
<b>Polymère bisphénol A-épichlorohydrine (25068-38-6)</b>	
CL50 - Poisson [1]	1,2 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	≈ 2 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
LOEC (chronique)	1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	0,3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Méthylisoamylcétone (110-12-3)</b>	
CL50 - Poisson [1]	159 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
<b>Ethylbenzène (100-41-4)</b>	
CL50 - Poisson [1]	11 – 18 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 - Crustacés [1]	1,8 – 2,4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	4,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [semi-static])
LOEC (chronique)	1,7 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'
NOEC (chronique)	0,96 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'
NOEC chronique crustacé	0,956 mg/l
<b>Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)</b>	
CL50 - Poisson [1]	161 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 - Crustacés [1]	> 500 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
NOEC (chronique)	≥ 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	47,5 mg/l Test organisms (species): Oryzias latipes Duration: '14 d'
<b>Oxyde de zinc (1314-13-2)</b>	
CL50 - Poisson [1]	1,55 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Danio rerio [static])
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	
<b>2K DTS Filler Medium Gray</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	
<b>2K DTS Filler Medium Gray</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,18
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,81 (at 23 °C)
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
FBC - Poissons [1]	0,69
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24
<b>Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)</b>	
FBC - Poissons [1]	0,6 – 15
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,77 – 3,15
<b>Méthylisoamylcétone (110-12-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,88



# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Ethylbenzène (100-41-4)	
FBC - Poissons [1]	15
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,2

  

Acétate de 2-(1-méthoxy) propyle (108-65-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,43

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG

### 14.1. Numéro ONU

n° DOT NA : UN1950

N° ONU (TDG) : UN1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aerosols

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 2.1

Étiquettes de danger (DOT) : 2.1



#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 2.1

Étiquettes de danger (TMD) : 2.1



# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable  
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### DOT

N° ONU (DOT) : UN1950  
Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102) : N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols.  
Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 306  
Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : None  
Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : None  
Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27) : 75 kg  
Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75) : 150 kg  
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.  
DOT Arrimage - Autre information : 25 - Protected from sources of heat, 87 - Rangement « séparé » de la classe 1 (explosifs), sauf la division 14.  
,126 - Séparation identique à celle de la classe 9, matières dangereuses diverses.

#### TDG

N° ONU (TDG) : UN1950  
Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD) : 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux), il est interdit de présenter au transport ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme aux exigences relatives au transport des gaz prévues à la partie 5 (Contenants), 107 - (1) Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qu'elles sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un bâtiment au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL.  
(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense.  
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 1 L  
Quantités exemptées (TDG) : E0  
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 75 L  
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 126

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

# 2K DTS Filler Medium Gray

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

**⚠ ATTENTION:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Ethylbenzène, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et Toluène, reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 04/05/2022  
Autres informations : Aucun.  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



### Textes complet des phrases H

Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Flam. Aerosol 1	Aérosols inflammables, Catégorie 1
Press. Gas (Liq.)	Gaz sous pression Gaz liquéfié
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Simple Asphy	Asphyxiant simple
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose

### Indications de changement:

Mise à jour de la FDS. Classification GHS.

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.